



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



communauté du  
**PAYS D'AIX**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 JUIN 2012  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2012\_B239**

**OBJET : Commerce et artisanat - Convention partenariale entre la C.P.A. et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) - Programme d'actions 2011 - Versement de la participation financière**

Le 28 juin 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 22 juin 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence – ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique – BARRET Guy, vice-président, Coudoux, donne pouvoir à LEGIER Michel – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

**Excusé(e)s :**

FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil

**Monsieur Jean-Christophe GROSSI** donne lecture du rapport ci-joint.

**06\_5\_07**

**BUREAU DU 28 JUIN 2012**

Rapporteur : Jean-Christophe GROSSI

**Thématique : Développement Economique et Emploi – Commerce et Artisanat**

**Objet : Convention partenariale entre la Communauté du Pays d'Aix et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) – Programme d'actions 2011 - Versement de la participation financière.**

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

La première convention d'objectifs entre la CPA et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) a été approuvée par délibération n° 2010\_B566 du Bureau du 10 décembre 2010.

Néanmoins, la convention s'achevant au 31 décembre 2011, le bilan fourni par la CMA 13 n'a été remis à la CPA qu'au premier trimestre 2012 ; aussi, la participation financière n'a pas pu être versée sur l'exercice 2011.

Le présent rapport a pour objet d'autoriser le versement en 2012 de la participation financière de 40 000 € pour l'ensemble des actions.

La convention cadre de partenariat entre la CPA et la CMA 13 a été signée le 23 septembre 2010 pour une durée de 5 ans. Elle a pour objectif de favoriser le développement économique du territoire de la CPA au travers d'actions communes visant notamment, d'une part à promouvoir et accompagner les entreprises artisanales du territoire, et d'autre part à animer et conduire des projets dans les différents domaines liés à l'aménagement du territoire et au développement local, rentrant dans la stratégie de la CPA et la CMA 13.

Cette convention cadre a fixé 6 axes de travail :

- Stratégie de développement du territoire et connaissance partagée, collaborations en matière d'études, de pilotage et de mise en œuvre de projets de développement local et d'aménagement du territoire
- Actions d'accompagnement des entreprises artisanales et de valorisation du tissu économique local
- Actions en faveur de l'apprentissage, de la formation et de l'emploi
- Actions dans le domaine du développement durable
- Actions en faveur des métiers d'art
- Actions en faveur des technologies de l'information et de la communication.

La convention annuelle d'objectifs 2011 – validée par délibération n° 2010\_B566 du Bureau du 10 décembre 2010- est une déclinaison de la convention cadre et définit 12 actions.

La convention d'objectifs 2011 s'est achevée en décembre 2011 et a donné lieu à un bilan fourni par la CMA 13.

Il s'agit aujourd'hui d'autoriser Madame Président à verser sur l'exercice 2012 la participation financière de 40 000 € en respect des dispositions de la convention d'objectifs 2011.

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2009-A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment d'approuver l'attribution des subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000€,

VU la délibération n° 2010\_B232 du Bureau communautaire du 11 juin 2010 approuvant la convention de partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône et la CPA ;

VU la délibération n° 2010\_B566 du Bureau communautaire du 10 décembre 2010 approuvant la convention d'objectifs 2011 avec la CMA 13 ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** le versement sur l'exercice 2012 de la participation financière de 40 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône relative à la convention d'objectifs 2011 ;
- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 3F, 94-65737 dont les crédits sont disponibles ;

ANNEXE 1 :

CONVENTION ANNUELLE 2011 entre la CPA et la CMA13 : Tableau récapitulatif – Actions

| Axe de travail                                                              | Actions 2011                                            | Détails de l'action                                                                                                                                                                         | Montants affectés |          |            | Cible              |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------|------------|--------------------|
|                                                                             |                                                         |                                                                                                                                                                                             | TOTAL             | Part CPA | Part CMA13 |                    |
| Axe 1:<br>Stratégie de développement du territoire et connaissance partagée | Participation au SCOT et aux PLU des communes de la CPA | Contribution SCOT en phase de diagnostic et en phase de PADD                                                                                                                                | <i>Non évalué</i> | 0,0 €    | 0,0 €      | CPA                |
|                                                                             |                                                         | Production de données et de pré-diagnostic dans le cadre des différentes procédures d'urbanisme à enjeux pour l'artisanat (élaboration des PLU communaux, création de zone d'activités,...) | <i>Non évalué</i> | 0,0 €    | 0,0 €      | Communes de la CPA |
|                                                                             |                                                         | Réunions d'informations sur les dispositifs DP Commerce, sur les services de la CMA13, sur l'état du tissu artisanal                                                                        | <i>Non évalué</i> | 0,0 €    | 0,0 €      | Communes de la CPA |
|                                                                             | Assistance à maîtrise d'ouvrage                         | Accompagnement dans la prise en compte des problématiques artisanales dans les projets de développement économiques (Zones d'activités, FISAC, droit de préemption commerce)                | <i>Non évalué</i> | 0,0 €    | 0,0 €      | Communes et CPA    |

| Axe de travail                                                                                           | Actions 2011                                                                                        | Détails de l'action                                                                                                                                                                                                                                                     | Montants affectés |            |            | Cible                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                          |                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                         | TOTAL             | Part CPA   | Part GMA13 |                                                                                                              |
| Axe 2: Actions d'accompagnement des entreprises artisanales et de valorisation du tissu économique local | Accompagnement des entreprises dans leurs projets de transmission-reprise                           | Mise à disposition d'un chargé de mission transmission-reprise dédié aux entreprises artisanales du Pays d'Aix<br><br>Action d'information et de sensibilisation<br>Visite et diagnostic d'entreprises<br>Accompagnement des repreneurs                                 | 50 000,0 €        | 25 000,0 € | 25 000,0 € | Cibler dans un 1er temps les entreprises dont le gérant a plus de 60 ans et au moins 4 salariés              |
|                                                                                                          | Animation de rencontres d'entreprises                                                               | Organisation de réunions d'information thématiques (nouvelles technologies, environnement,...)                                                                                                                                                                          | 11 900,0 €        | 1 000,0 €  | 10 900,0 € | Entreprises artisanales de la CPA<br>Communes de la CPA                                                      |
| Axe 3: Actions en faveur de l'apprentissage, de la formation et de l'emploi                              | Insertion des apprentis dans le monde de l'emploi : Passeport pour l'Apprentissage dans l'Artisanat | Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'artisanat<br><br>Préparer les apprentis au monde de l'emploi et favoriser la mise en relation avec les entreprises                                                                                                             | 17 000,0 €        | 5 000,0 €  | 12 000,0 € | CFA<br>intercommunal Ste Victoire<br>Entreprises du Pays d'Aix et apprentis                                  |
|                                                                                                          | Evaluation du gisement de déchets d'entreprises et des pratiques de gestion                         | Enquête quantitative du gisement de déchets et des pratiques sur 22 secteurs d'activités                                                                                                                                                                                | 8 000,0 €         | 4 000,0 €  | 4 000,0 €  | Entreprises artisanales situées sur les communes de la CPA                                                   |
| Axe 4: Actions dans le domaine du développement durable                                                  | Forum sur le thème des économies d'énergies                                                         | Organisation d'un forum d'échanges sur: les dispositifs existants en matière d'économies d'énergie pour les particuliers, la promotion des différents labels professionnels pour les entreprises éco-prescripteurs, l'appui à la commercialisation pour ces entreprises | 3 450,0 €         | 500,0 €    | 2 950,0 €  | Entreprises artisanales du bâtiment: isolation, plomberie, chauffagiste, installations panneaux solaires,... |
|                                                                                                          |                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                         | - 5 -             |            |            |                                                                                                              |

| Axe de travail                             | Actions 2011                                                                                                             | Détails de l'action                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Montants affectés    |                        |                          | Cible                                          |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------|--------------------------|------------------------------------------------|
|                                            |                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | TOTAL                | Part CPA               | Part CMA13               |                                                |
| Axe 5: Actions en faveur des métiers d'art | Initier un réseau des artisans métiers d'art du Pays d'Aix                                                               | Rendez-vous réguliers entre entreprises artisanales d'art : information sur labels et actions promotionnelles existants, crédit d'impôt pour les métiers d'art...<br>Fédérer les entreprises en réseau (club)<br>Création d'un annuaire sur l'ensemble des acteurs métiers d'art                                | 5 300,0 €            | 1 500,0 €              | 3 800,0 €                | Entreprises artisanales des métiers d'art, EPV |
|                                            | Actions de promotion et de valorisation des artisans durant les journées du patrimoine ou les journées des métiers d'art | Organisation de démonstrations d'artisans d'art dans les communes<br>Coordination d'ouvertures d'ateliers au public durant les journées du Patrimoine<br>Organisation des visites guidées sur un territoire (monuments et ateliers),<br>Création d'ateliers pour initier le public au métier de l'artisan d'art | 22 000,0 €           | 3 000,0 €              | 19 000,0 €               | Entreprises artisanales des métiers d'art, EPV |
| Axe 6: Actions en faveur des T.I.C         | Réflexion préalable sur la mise en place d'un portail « entreprises » au sein de la CPA                                  | Etudier en interne (services CMA13 et CPA) la faisabilité d'un site dédié aux artisans du territoire et identifier leurs besoins en matières de services pouvant passer par un site internet.                                                                                                                   | 3 500,0 €            | 0,0 €                  | 3 500,0 €                | Entreprises du territoire                      |
|                                            | Budget total                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | TOTAL<br>121 150,0 € | Part CPA<br>40 000,0 € | Part CMA13<br>81 150,0 € |                                                |

**OBJET : Commerce et artisanat - Convention partenariale entre la C.P.A. et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) - Programme d'actions 2011 - Versement de la participation financière**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



**02 JUL. 2012**